



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

LIGUE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR HANDBALL
9h30 – 22 Juin 2019 – Luynes

MANDAT

Je soussigné(e)

Président(e) du club

Affilié sous le numéro :

donne mandat à

M., Mme (Nom & Prénom)

Licencié(e) à la FFHB sous le n°

de prendre part en mes lieu et place, aux délibérations et votes pouvant survenir au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue PACA Handball réunie le 22 juin 2019 à Luynes.

Fait à

Le

Signature

Cachet du club

NOTA : La personne représentant le club lors de l'Assemblée Générale doit obligatoirement être en possession de ce mandat et licenciée dans le club qu'elle représente.

Aucun élu de Ligue ne peut représenter son club.